



Service d'éducation et d'accueil Strassen

Inscriptions pour l'année scolaire 2026-2027

Chers Parents,
Chers Représentants légaux,

Pour cette année 2026-2027, quelques petits changements s'imposent à nous dans le cadre des inscriptions. Ainsi, à partir de cette année, les fiches d'inscriptions seront remplacées par des contrats d'inscriptions liant formellement les représentants légaux et la maison relais. Ainsi, les contrats (valables pour toute la scolarité de votre enfant) devront être signés par toutes les personnes investies de l'autorité parentale et par le Responsable du cycle de votre enfant.

Autre nouveauté cette année : **Les contrats d'inscription (téléchargeables sur www-ecoles-strassen.lu) munis des documents et annexes demandés devront être remplis et envoyés par voie électronique** au secrétariat du cycle de votre enfant. Il ne vous sera donc plus demandé de venir déposer les dossiers-papier à la maison relais.

Les adresses pour l'envoi des contrats sont les suivantes :

Enfants inscrits au Précoce en 2026-2027	krabbelkescht.strassen@croix-rouge.lu
Enfants inscrits au Cycle 1 en 2026-2027	blummewiss.strassen@croix-rouge.lu
Enfants inscrits au Cycle 2 en 2026-2027	martyrs.strassen@croix-rouge.lu
Enfants inscrits au Cycle 3 en 2026-2027	benheyart.strassen@croix-rouge.lu
Enfants inscrits au Cycle 4 en 2026-2027	hueflach.strassen@croix-rouge.lu

Une confirmation de réception vous parviendra endéans les 5 jours. Veuillez nous contacter si tel n'est pas le cas svp.

La date limite pour l'envoi des contrats d'inscription est fixée au jeudi 30 avril minuit.

Les admissions se feront dans le respect complet des critères de priorités prévu par notre Règlement d'Ordre interne et dans le cadre des places autorisées par l'Agrément ministériel.

Les réponses seront envoyées par courrier électronique.

Les familles répondant aux critères de priorité recevront une confirmation pour le 1er juillet au plus tard. Dès lors, la maison relais procédera à la signature du contrat.

Les familles dont la situation actuelle ne correspond pas aux critères de priorité recevront une réponse pour le 1er septembre au plus tard. Tout changement de situation doit nous être communiqué.

Remarques importantes 😊

Les signatures des contrats pour les nouveaux enfants du Précoce (Krabbelkëscht) se feront par signature électronique (phase test).

Veillez à scrupuleusement respecter les délais d'inscription svp.

Uniquement les dossiers complets et lisibles seront acceptés. Merci de bien les vérifier la qualité des fiches scannées/photographiées avant envoi. Les dossiers incomplets et/ou illisibles vous seront retournés et ne seront pas considérés.

Les familles souhaitant remplir un dossier-papier sont priées de contacter le/les secrétariats du/des cycles leur(s) enfant(s) afin de fixer un rendez-vous pour la remise du/des dossier(s). Le rendez-vous devra toutefois être fixé avant le 24 avril 2026.

Les dossiers déposés dans nos boîtes aux lettres ou envoyés par voie postale ne seront pas pris en compte.

Je vous invite aussi à lire notre Règlement d'Ordre interne, quelques changements y ont également été apportés.

Au plaisir de vous retrouver l'année prochaine,

Sandra Hauser
Responsable du Service d'Education et d'Accueil de Strassen